L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 FEVRIER 1858

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, E. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 20 FEVRIER 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible]—à midi, Bourse St-Louis—Jeune nègre créole de 14 ans, apprenant depuis un an le métier de maçon et plâtrier, garanti; [illegible] de succession; le fonds du café Lamartine; [illegible] baraals, etc.

[illegible], Hyde & Co.—Bottes, souliers [illegible]

[illegible] Fernandez—Verres à champagne, [illegible]

[illegible] & Co—Marchandises étrangères et [illegible]

[illegible]—Deux lots de terre au faubourg [illegible]

[illegible]—Lampes avariées.

[illegible]—Un terrain dans le 2me District; [illegible] à vapeur Eclipse, et des meubles.

[illegible]—Whisky, liqueurs du pays, [illegible]

Chemin de fer des Opelousas.

Nous avons publié l'autre jour un aperçu de la situation financière et matérielle du chemin de fer de Jackson; nous allons maintenant nous occuper du railway des Opélousas. Le rapport annuel de la direction renferme tous les renseignemens que nous allons reproduire.

La compagnie s'était d'abord proposé de pousser vigoureusement les travaux et de ne point les suspendre, mais la crise qui a éclaté dans le dernier semestre de 1857 l'a forcée de les interrompre. Ce n'est au reste qu'un temps d'arrêt, car ils seront repris dès que l'état des affaires permettra au conseil d'administration de négocier les bons qu'il a émis. La voie ferrée étant d'ailleurs terminée depuis plus de neuf mois jusqu'à la baie de Berwick, la ligne peut être considérée comme complète, car ses extrémités touchent à deux centres d'exportation—la Nouvelle-Orléans et le lac que nous venons de nommer. Les conditions attachées à l'obtention des terres concédées par le Congrès ont presque toutes été remplies, de sorte que la compagnie aura bientôt un titre parfait à ce domaine.

Quand les ouvriers se mettront à l'œuvre, l'extrémité de la ligne sera portée le plus rapidement possible des bords de la baie de Berwick à ceux de la Sabine, qui sépare la Louisiane du Texas. Le terrain a été exploré et toutes les études sont terminées. Le plan et le cahier des charges sont entre les mains [illegible] dès que celle-ci pourra se procurer les fonds nécessaires, elle commencera la seconde partie du chemin à la Nouvelle Ibérie.

Le capital de la compagnie a été, on le sait, de six millions de piastres sur lesquels [illegible] ont été souscrits: par l'Etat, un million [illegible] mille piastres en bons; par la ville de la Nouvelle Orléans, un million et [illegible] par les paroisses que traverse le chemin et par les actionnaires, un million [illegible] trente mille piastres. Le total [illegible] est par conséquent de quatre millions [illegible] cent trente mille piastres dont un [illegible] cent trente mille n'ont pas été payés.

[illegible] d'Alger à la frontière du Texas, [illegible] deux cent cinquante-sept milles d'étendue; cette partie qui est construite et [illegible] en circulation à quatre-vingts milles de longueur. Les recettes de 1857 n'ont pas été aussi considérables qu'on le pensait, à cause de la pauvreté de la récolte de sucre. Les affaires pendant l'été ont été cependant meilleures qu'on n'osait l'espérer. Les mois de [illegible] juillet et d'août ont produit $62,213 87, [illegible] que la recette pendant les mois correspondants de 1856 a été de $36,515 87; l'augmentation a été de 63 1/2 pour cent; sur [illegible] seul elle a été de 80 pour cent. Le total des recettes en 1857 s'est élevé à [illegible] il avait été de $306,000 en 1856; [illegible] montera en 1858 à $400,000.

[illegible] les trains circulent depuis longtemps sur la voie, il y a néanmoins d'assez fortes dépenses à faire pour que le service du chemin se fasse d'une manière convenable. La compagnie n'a pas encore, par exemple, d'entrepôts à Berwick City; [illegible] qu'elle en fasse construire.

[illegible] a dit que le conseil d'administration ordonnerait la reprise des travaux dès que les circonstances le lui permettraient. De la baie de Berwick à la Sabine, les bons y compris le pont sur la baie, coûtera environ trois millions de piastres.

[illegible] des terres concédées à la compagnie [illegible] partie de cette somme. L'ingénieur a déclaré dans son rapport [illegible] que doit traverser le chemin est [illegible] fertile et que le sol y produira [illegible] abondance du coton et du sucre. Les [illegible] la direction mettra en vente comptant un prix avantageux sur le marché. [illegible] ligne, à nous dit, aura 257 milles [illegible] la compagnie a droit à six sections de terres par mille, ce qui lui fera un total de [illegible] acres. En admettant qu'elle [illegible] seulement un peu plus de sept cent [illegible] qu'elle en obtiendra lui suffira [illegible] terminer la voie, acheter les locomotives et les wagons, construire les édifices nécessaires, etc. etc. La direction, pour remplir les conditions attachées à la concession [illegible] domaine dont il s'agit, a émis des bons [illegible] valeur de deux millions de piastres [illegible] portent intérêt à raison de 8 pour [illegible] échéance en a été fixée à treize ans. [illegible] paiement sera garanti aux détenteurs par [illegible] hypothèque sur cette partie du chemin [illegible] est terminée. Sans la crise ces bons eussent été négociés, et la compagnie aurait [illegible] les travaux de la seconde partie de [illegible] au mois d'octobre dernier. Il importe non seulement aux intérêts des actionnaires mais à la prospérité de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane que la voie soit [illegible] le plus tôt possible jusqu'à la frontière occidentale du Texas. Cette seconde section peut être construite, comme nous l'avons dit, pour trois millions de piastres [illegible] les terres concédées à la compagnie [illegible] certainement cette somme. Mais [illegible] l'argent pour s'assurer un titre de [illegible] d'après les conditions fixées par le Congrès, en construisant la ligne de la Nouvelle Ibérie à la Sabine. Cet argent, la compagnie comptait se le procurer en négociant de temps en temps, et selon ses besoins, quelques-uns des bons qu'elle avait [illegible] Son espérance a été trompée, mais [illegible] l'amélioration des affaires lui permettra de trouver des acheteurs, elle se hâtera d'inaugurer les travaux qui devront relier la baie de Berwick à la Sabine.

Thalberg et Vieuxtemps.—Nous nous sommes bornés jusqu'à ce moment à rendre compte des concerts de ces deux grands artistes sans entrer dans l'appréciation critique de leur immense talent. Notre silence a [illegible] sans doute été compris de nos lecteurs et n'est guère besoin de l'expliquer. Que dire en effet qui n'ait déjà été répété cent fois de ces deux géants de la musique, et comment exprimer d'une façon simple [illegible] et notre admiration et notre enthousiasme? Par les temps de réclame pompeuse que nous traversons les mots sont tellement déchus de leur valeur que nous ne pouvons nous décider à offrir au génie un encens vulgaire brûlé tous les jours aux pieds de toutes les médiocrités. En pareil cas il faut admirer et se taire. Le cœur véritablement ému est plutôt porté vers le recueillement que vers l'expansion. Donc au lieu d'offrir à nos lecteurs un feuilleton sur Thalberg et Vieuxtemps, nous leur donnerons un conseil: c'est d'aller les entendre.

Le dernier concert de la première série a lieu ce soir; espérons que ces deux artistes nous consacreront encore la semaine prochaine.

L'article qui précède est composé et nous allons mettre sous presse lorsqu'on nous apporte une agréable nouvelle; nous la communiquons de suite à nos lecteurs: Thalberg et Vieuxtemps donneront dans notre ville mercredi 24 et vendredi 26, un cinquième et un sixième concerts? Qu'on veuille bien se reporter à nos colonnes d'annonces, pour plus de détails.

L'Osmolature du Dr Héreu.—Lorsque le patient vient lui même, de bonne foi, rendre un témoignage irrécusable de l'efficacité d'un remède, il est de la dernière évidence que cette efficacité doit être réelle et présenter toutes les garanties et toutes les preuves désirables. Aussi nous bornerons-nous à dire à nos lecteurs: lisez, pour être convaincus des guérisons opérées par l'osmolature du Dr Héreu, lisez un des nombreux certificats que le savant praticien reçoit sans cesse et publié plus loin dans l'Abeille. C'est la voix de la vérité, et, chose rare, dire la vérité sur l'osmolature du Dr Héreu, c'est en faire l'éloge.

M. Morat.—Nous engageons vivement nos lecteurs à lire l'annonce publiée plus loin sous le titre Ascension de ballon. M. Morat y promet de nouvelles jouissances aux amateurs du merveilleux.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe

DE QUATRE JOURS PLUS RÉCENTES.

ARRIVÉE DU BALTIC.

LE COTON TEND A LA HAUSSE.

L'Impératrice Eugénie déclarée régente.

Le Leviathan à flot.

Avis commerciaux et financiers.

New-York, 19 février.—Le steamship *Baltic*, de la malle des Etats-Unis, parti de Liverpool le 3 février, vient d'arriver à New-York. L'*Africa* est entré le 31 janvier dans le port de Liverpool.

Commerce et finances.

Liverpool, 3 février.—Pendant les trois jours précédant immédiatement le départ du Baltic, les ventes de coton se sont élevées à 18,000 balles, dont 3000 pour les spéculateurs et 1000 pour les exportateurs.—Le marché a clos calme, mais ferme, avec des tendances à la hausse.—Les avis de Manchester sont plus favorables.—Le marché était calme.—Les détenteurs demandaient une hausse.—Céréales, très languissantes; cotes nominales. Provisions, lourdes à la clôture.

Le marché monétaire est un peu plus facile; les consolidés ont clos à 95 5/8, 95 1/2 au comptant et en comptes.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le Leviathan.—Le steamship-monstre *Leviathan* était réellement à flot aux dernières nouvelles.

France.—L'Impératrice Eugénie a été déclarée Régente de France, durant la minorité de Napoléon IV, pour le cas où il arriverait malheur à Louis-Napoléon III.

Inde et Chine.—Par le Baltic, aucune nouvelle ni de l'Inde ni de la Chine.

Suite des nouvelles par le Baltic.

Le Baltic est retenu à la quarantaine à cause de la tempête qui règne.

Le télégraphe sous-marin.—M. Cyrus W. Field a été nommé directeur-général de la compagnie du télégraphe transatlantique.

France.—Les Américains à Paris ont adressé à l'empereur Napoléon une lettre de félicitation d'avoir échappé à la tentative d'assassinat.

Italie.—On rapporte que les rois de Naples et de Sardaigne, le pape et d'autres souverains, devaient tomber sous les coups d'assassins en même temps que Napoléon.

Inde.—Les affaires dans le Punjab sont considérées comme étant dans un état critique.

Rail-road Erie.—Londres, 2.—A une assemblée du bureau des actionnaires du rail-road Erie et New-York, il a été résolu de créer un cinquième *bond* hypothécaire au montant de cinq millions de piastres.

Angleterre.—Le général Ashburton, qui avait été d'abord nommé commandant en chef des forces anglaises en Chine, puis envoyé dans l'Inde, vient d'abandonner son poste dans le Punjab et s'en retourne en Angleterre sans congé d'absence.

Marchés étrangers.

Liverpool, 3 — Richardson, Spencer & Co., cotent: farine, très languissante, prix nominaux; Canal de l'Ouest, de 22 à 23 sh; Ohio, 25 à 27; blé, très lourd; rouge, nominal, de 5 sh. 9 d. à 6 sh; blanc, de 7 sh. à 7 6 d.; maïs, calme, mêlé et jaune, à 33 et 34 sh.; blanc, à ce dernier prix. Bœuf calme et pesant; porc inactif; bacon calme et en baisse; lard à 52 s.

Marchés de Londres.

Londres, 2 — Céréales, en baisse; blé, languissant, en baisse de 2 d.; sucre, actif; café, lourd; fer en saumons, ferme, de 53 sh 6 d. à 54; esprit de térébenthine, 38 sh.

Amérique du Sud.

La malle du Brésil, par steamer, est arrivée à Southampton. Le café, à Rio, est languissant; cotes nominales; stock chargé; fret languissant; commerce généralement lourd.

Seconde fuite de l'Adriatic.—Le correspondant parisien du *Journal of Commerce* dit que la barque américaine Adriatic, après avoir pris ses provisions à Gênes, s'est enfuie une seconde fois.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge 19.—Le Sénat a adopté un bill allouant $30,000 pour terminer l'édifice du "State Seminary of Learning" à Alexandrie.

Chambre.—Le bill présenté par le comité sur les banques et maisons de banque, nommant un commis pour le Bureau de Circulation, avec un salaire de $2,000 (probablement $2,500) et obligeant les banques à payer ce salaire, a été mis à l'ordre du jour de vendredi prochain.

Le bill fixant la compensation à accorder à l'imprimeur d'Etat, a été déposé sur le bureau. Les deux Chambres se sont ensuite ajournées à midi.

NOUVELLES DU KANSAS.

St Louis, 19.—Le correspondant du *Democrat* dit que la législature de Topeka s'était assemblée le 10, et que le comité chargé de codifier les lois a présenté un code de loi complet.

Des résolutions conjointes portant en substance: attendu que le président est en faveur de l'adoption de la constitution de Lecompton, résolu que le gouverneur Robinson soit requis de correspondre avec les gouverneurs des Etats amis pour solliciter leur appui afin d'opposer de la résistance, s'il est nécessaire, à l'adoption de la constitution susdite, ont été adoptées à la législature.

CONGRÈS.

Washington, 19.—Sénat.—Le comité sur les territoires désapprouve l'ordonnance accompagnant la constitution de Lecompton, et la considère pas comme partie de la constitution; il est d'opinion que son adoption ou son rejet par le Congrès ne saurait affecter la validité de cette constitution.

Washington, 19.—Le Sénat s'est ajourné à mardi.

Chambre.—Un débat s'est élevé entre MM. Hatch et Zollicoffer au sujet du serment institué par le parti Américain.

M. Hoard a accusé M. Burns d'avoir été influencé par des promesses du département de l'Exécutif, et a demandé qu'un comité d'enquête soit nommé. Pendant la discussion la Chambre s'est ajournée.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 19.—M. Winston, ci-devant agent des Indiens, a été nommé marshal des E. U. au Kansas.

Washington, 19.—Les Démocrates du Sénat amenderont la constitution de Lecompton de manière à accorder au peuple du Kansas le droit de la changer selon leur volonté.

La nomination de J. L. Robinson, comme Marshall des E. U. dans l'Indiana, a été ratifiée.

Rivières.—Louisville, 19.—La rivière monte—5 pieds 8 pouces d'eau au canal. Le taux du fret pour le Sud a augmenté.

St-Louis, 19.—Cinq à six pieds d'eau à Caïro. Les glaces interrompent la navigation.

Dubuque, 19.—La rivière est complètement fermée par les glaces.

Vicksburg 19.—Le steamboat Princess est passé ici à 3 heures P. M.

MALLE DE L'EST.

Mobile, 19 février.—La malle de l'Est est arrivée; elle contient des dates de New-York du 13 et des lettres de l'Inde.

Steamboats descendant le fleuve.

Vicksburg, 19 février.—L'Argyle, 9 heures, hier soir.

Phrénologie.—M. L. N. Fowler, savant professeur, fera sur la phrénologie une série de lectures: la première aura lieu lundi prochain, 22 du courant, dans la salle de l'Armory. Le cours se composera de six lectures: le public sera admis gratuitement à celle du 22. Voir aux annonces.

Musée Vannuchi.—Aujourd'hui, ainsi que le 22, il y aura au Musée de Vannuchi une grande représentation de jour. Adonis, le célèbre prestidigitateur, émerveillera les spectateurs par ses tours surprenans. Ces derniers pourront en outre voir l'enfant double.

Adolphe Blache.—La maison Blache, 69, rue Royale, vient de recevoir un assortiment de parfumerie fine, de véritables gants de Jouvin, de mouchoirs de batiste et d'autres articles dont on trouvera l'énumération dans nos colonnes d'annonces. M. Blache fait aussi savoir à sa clientèle et en général aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il vend ses broderies au-dessous du prix coûtant.

Bal des Continental Guards.—Les Continental Guards, une des plus belles compagnies que renferme la légion de la Louisiane, célébrera lundi prochain, 22 février, l'anniversaire de la naissance de Washington qui est en même temps celui de leur organisation. Qu'ils reçoivent nos remerciements pour l'invitation qu'ils ont eu la gracieuseté de nous adresser.

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de M. Colson.

Demain, l'un des meilleurs artistes de notre troupe de drame et de vaudeville convoque le public à son bénéfice. Nous n'avons pas besoin d'appuyer M. Colson auprès des habitués du théâtre—il se recommande assez lui-même par les heureuses créations qui ont marqué sa carrière et l'ont classé au premier rang des bons comédiens qui ont figuré jusqu'à présent sur notre scène. M. Colson est un acteur intelligent qui saisit toutes les nuances d'un rôle et s'applique à donner aux personnages qu'il représente un cachet, une physionomie qui leur prête du relief et de la vie. Dans *Les Pauvres de Paris*, dans *La Vie en Rose*, dans les *Faux Bonshommes* et dans le *Chevalier d'Essex*, M. Colson a fait preuve d'un talent souple et discret, d'une vive intelligence scénique, il mérite donc et il obtiendra sans doute un beau et lucratif bénéfice [illegible]

[illegible]

Courvettes a vapeur

Courvettes a vapeur.—Les cinq corvettes à vapeur que le gouvernement fait construire en ce moment porteront les noms suivants: *Richmond, Lancaster, Brooklyn*, et *Hartford*.

M. A. Berthelot vient de faire paraître une brochure au sujet de Béranger. Cette brochure est en vente chez les libraires de la ville.

Le bateau à vapeur *Belle Créole*, J. H. Whitworth, capitaine Ed Carlin, commis, part pour les Attakapas, cette après-midi, à 2 heures. Agents, Hall, Redd & Putnam, No 3, rue de la Douane; J. M Johnson & Co, No 2, Front Levee.

EUROPE.

Le steamer *City of Baltimore* est arrivé le 11 courant à New-York avec des avis de Liverpool jusqu'au 27 janvier.

On lit dans le *Moniteur*:

Le ministre de la justice a présenté avant-hier à la chambre des députés de Belgique un projet de nouveau code pénal. Deux articles de ce code autorisent le gouvernement à poursuivre d'office les complices d'attentats commis contre les souverains étrangers.

Toutefois, comme la discussion sur l'ensemble de ce projet devrait exiger un temps assez considérable, le ministère belge aurait l'intention de détacher du code pénal les deux articles dont nous venons de parler, afin qu'ils puissent être sans retard convertis en loi.

Voici les dispositions du nouveau projet de code pénal dont parle le journal officiel de Paris:

Art. 169—L'attentat contre la personne du chef d'un gouvernement étranger est puni des travaux forcés de dix à quinze ans, sans préjudice de peines plus fortes, s'il y a lieu, d'après les autres dispositions du présent Code.

Art. 170—Le complot contre la vie ou contre la personne du chef d'un gouvernement étranger sera puni de la réclusion, s'il a été suivi d'un acte commis pour en préparer l'exécution.

Art. 171—Sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans, et d'une amende de 200 fr. à 2,000 fr., le complot suivi d'un acte préparatoire et ayant pour but soit de détruire ou de changer la forme d'un gouvernement étranger, soit d'exciter les habitans d'un pays étranger à s'armer contre l'autorité du chef du gouvernement de ce pays.

Les coupables pourront de plus être placés sous la surveillance spéciale de la police pendant cinq à dix ans.

Art. 172—Seront exemptés des peines portées par les articles 168 et 169 ceux des coupables qui, avant toutes poursuites commencées, auront donné au gouvernement ou aux autorités administratives ou de police judiciaire, connaissance de ces complots ou de leurs auteurs ou complices, ou qui, même depuis le commencement des poursuites, auront procuré l'arrestation desdits auteurs ou complices.

Les coupables qui auront donné ces connaissances ou procuré ces arrestations pourront néanmoins être placés sous la surveillance spéciale de la police pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

Art. 173—Quiconque, par des écrits, des imprimés, des images ou des emblèmes quelconques, qui auront été affichés, distribués ou vendus, mis en vente ou exposés au regard du public, se sera rendu coupable d'offense envers la personne du chef d'un gouvernement étranger, ou aura méchamment attaqué son autorité, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 1000 fr. à 2,000 fr.

Art. 174—Nul ne pourra alléguer, comme moyen d'excuse ou de justification, que les écrits, imprimés, images ou emblèmes ne sont que la reproduction de publications faites en Belgique ou en pays étranger.

L'empereur a ordonné une enquête sur la situation des victimes de l'attentat du 14 janvier et sur celle de leurs familles. Des pensions seront accordées aux personnes qui en auront besoin. Des secours ont déjà été transmis à un certain nombre d'entre elles.

On pense que l'affaire du complot viendra aux assises de la première quinzaine de février.

Le journal piémontais *Ragione* a été saisi pour avoir publié une correspondance de Paris relative à l'attentat du 14 janvier.

On lit dans le *Moniteur* à propos du projet de loi relatif au budget général de l'exercice 1859:

Les dépenses présumées du budget de 1859 s'élèvent à la somme de 1 milliard 766 millions 707,277 fr. et présentent sur celles de 1858 une augmentation de 49 millions 717,781 fr. Le total des recettes présumées pour l'année 1859 s'élève à 1 milliard 813,919,114 fr. Cette somme présente un excédant de 47 millions 211,837 fr. sur les dépenses. Le gouvernement est dans l'intention d'appliquer 40 millions tirés de cet excédant de recettes au rachat de la dette consolidée. Ces fonds recevront leur emploi conformément aux dispositions de la loi du 10 juin 1833.

FRANCE.

Adresse de l'Armée à l'empereur.

Le ministre de la guerre a reçu et mis sous les yeux de l'empereur l'adresse suivante, qui lui a été envoyée par

Le maréchal commandant en chef l'armée de Paris et l'Etat-major général de cette armée.

"Sire,

"L'armée de Paris tout entière, généraux, officiers et soldats, les généraux et les corps de 1re division militaire, viennent, après les grands corps de l'Etat, déposer aux pieds du trône l'hommage de leur dévouement et de leur respect.

"Ils remercient Dieu de toute leur âme d'avoir couvert de son égide l'impératrice et vous.

"Mais un odieux attentat ne pouvait qu'exciter notre indignation. Eût-il réussi, il n'eût pas renversé l'empire. Nous nous serions écriés: "L'empereur Napoléon III est mort, vive l'empereur Napoléon IV!" Forts de la constitution et des lois, nous aurions acclamé le prince impérial, nous nous serions serrés autour de son berceau et nous aurions dit à la régente: "Comptez sur nous, la fidélité que nous avons jurée au père, nous l'aurons pour le fils."

"C'est par ces sentiments, gravés dans tous nos cœurs, que l'espoir des factions se brise; c'est sur ces sentiments que Votre Majesté peut compter pour achever son œuvre et être sûre de l'avenir. Désormais les Napoléons doivent régner sur la France, c'est notre vœu, c'est celui de nos enfants.

"Nous sommes, sire, de Votre Majesté, les très humbles, très dévoués et très respectueux serviteurs." (*Suivent les signatures.*)

CHRONIQUE LOCALE.

Exécution.—Antoine Kreppel, qu'un jury avait déclaré coupable du meurtre de Maria Shoemaker, a été exécuté hier conformément à la sentence prononcée par le juge de la Première Cour de District.

Mme Shoemaker était âgée de 56 ans et tenait une boulangerie au coin des rues Tremé et Chemin du Bayou. Kreppel n'avait que vingt-un à vingt-deux ans et vivait avec elle.—Le 4 juillet dernier, à la suite de querelles, il rentra ivre dans la boutique; peu après, il voulut sortir, mais Mme Shoemaker le retint en lui enlevant son chapeau. Il sortit néanmoins après avoir ouvert un tiroir pour y prendre de l'argent. Il revint dans l'après-midi et entra dans la chambre de Mme Shoemaker. La servante entendit presqu'aussitôt du bruit dans l'appartement, s'y précipita et vit Kreppel porter un coup de couteau à sa maîtresse. Celle-ci courut dans la rue, poursuivie par Kreppel qui la poignarda une ou deux fois au moment où elle tombait sur le trottoir. Elle avait reçu plusieurs autres blessures. Le meurtrier essaya de se suicider quand on vint l'arrêter.

Kreppel a dit dans sa cellule, qu'il avait le droit de tuer Mme Shoemaker parce qu'elle était décidée à le tuer; que son crime ne lui inspirait pas de remords. Quelques instants avant l'exécution, on a permis à son frère d'entrer dans le cachot; l'entrevue a été déchirante.

Première Cour de District.—Il n'y a eu aucune affaire importante aujourd'hui.

Nous avons appris que le juge Hunt doit passer sentence, aujourd'hui, sur Stovall, qui persiste à se reconnaître coupable du meurtre dont nous avons déjà fait mention.

Cour de District des E. U.—Le jury a prononcé, hier, l'acquittement de Thomas H. Tucker, premier mate du steamship *Galveston*. On se rappelle qu'il était accusé d'homicide en mer.

L'avocat de district a demandé, après ce verdict, la mise en liberté du second mate de l'*Opelousas*, J. W. Jewell, sur qui pesait la même accusation.

Disparition.—Une malle appartenant à M. P. C. Vance qui occupait une chambre chez Delloy Bracy, f. c. l., rue du Cirque, a été déposée au poste du premier district par Delloy. Celle-ci dit que M. Vance a disparu depuis plusieurs jours et qu'il avait sur lui une forte somme quand il a quitté sa résidence.

Cour du Recorder Smith.—Wm A. Brown a été condamné à quinze piastres d'amende pour avoir assailli et menacé de tuer Samuel Brook.

Luke Quick a fourni un cautionnement de mille piastres en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir obtenu de George Quimby la somme de six cents piastres à l'aide de faux prétextes.—L'affidavit déclare que le prévenu prétendit être seul propriétaire du bateau à vapeur qui valait huit mille piastres et n'en devait que deux mille cinq cents,—tandis que les dettes s'élevaient à huit mille piastres et que le tiers seulement du bateau appartenait à Quick.

M. Talley a été acquitté une amende de dix piastres pour s'être enivré et avoir résisté à un officier.

Cour du Recorder Fabre.—Daniel Redick, accusé d'avoir battu Lee Pisani, sur la Levée, payera dix piastres d'amende ou ira en prison.

Le recorder a mis hors de cour l'accusation de vol de livres portée par L. Goodman contre Charles Mitchell.

Le tribunal a fait écrouer Samuel Franklin, h. c. l., qui est resté dans l'état après avoir reçu l'ordre de le quitter.

Cour du Recorder Bouligny.—Henry Spy [illegible] six mois à la maison de travail pour vol de pantalons dans un magasin de la rue des Français.

Auguste, [illegible] a été condamné à dix piastres d'amende pour avoir insulté et menacé [illegible]

[illegible]

FEUILLETON

intempérance. Elisabeth était Irlandaise et avait 25 ans.

—Le coroner n'a pas terminé l'enquête sur le corps de Mme Sarah [illegible] qui a succombé aux blessures reçues le 16 du courant.

Hôpital de Charité.—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, 19 du courant, à 6 heures du soir:

Admis	149
Renvoyés guéris	126
Morts	19
En traitement	544

LES MASQUES D'OR.

Roman de mœurs contemporaines.

[illegible] partie.

XXIII.

LA FIN DE L'ORGIE—Suite.

Maria se tordait en désespérée.

Un rayon d'espoir lui revint tout à coup: lord Arnwood Dudley et le conseiller Schlipwarter étaient entrés.

—Sauvez-moi, Messieurs! s'écria-t-elle.

Les deux étrangers se mirent en devoir de protéger Maria contre Gournet. Mais celui-ci revendiqua hautement son titre et ses droits d'époux. Il fallut que les visiteurs se bornassent à un compliment de condoléance.

Encore une fois Gournet resta seul avec sa femme dans cet appartement somptueux, naguère le séjour des fêtes et de la dissipation, maintenant désert et attristé.

Gournet procéda à une inspection minutieuse; il fit une ample collection de poésies, de lettres, de petits billets parfumés, et, ayant allumé une bougie, il brûla tous ces papiers. Maria suivait ses mouvements d'un œil morne.

—Voilà, dit-il d'un air satisfait, une première besogne achevée; à présent, il me reste à vous apprendre mes résolutions. Vous connaissez la maison que je possède dans le Finistère, au nord de l'Océan....

—Votre chaumière!

—Ce sera désormais votre demeure et la mienne.

—Oh!

—Une jolie solitude, loin de tous regards indiscrets. Là on peut rêver à l'aise, et vous aurez le loisir d'évoquer vos charmans souvenirs de folie.

—Quel sera votre avantage de me tenir en prison?

—Comptez-vous pour rien la satisfaction d'être témoin de votre ennui? Ah! vous pensiez en avoir fini avec moi?.... Non, non, après les capillaires il y un jour pour le châtiment. Votre supplice, Madame, ce sera de n'avoir pas cessé en face de vous, de ne pouvoir vous distraire de la monotonie des heures, de n'avoir pas autre chose que vos devoirs à accomplir.

—Eh bien! dit énergiquement Maria, vous aurez, vous le supplice de ma haine!

—Ah! peu m'importe: à la haine de la femme répondra le mépris de l'époux. Et n'espérez pas m'échapper. Je ferai bonne garde. Adieu, Mabille; adieu, Opéra; adieu, bois de Boulogne!......Tendre brebis échappée, vous allez rentrer au bercail!

Maria s'était levée d'un air d'indifférence.

—Que voulez-vous? dit Gournet avec méfiance.

—Moi? rien. Je ne puis pas toujours rester assise.

—C'est juste. Le salon est assez grand pour que vous vous y promeniez.

La jeune femme alla s'appuyer sur le marbre de la cheminée. Elle se regarda dans la glace, comme si elle adressait un adieu à cette beauté qu'l'avait perdue.

Tout à coup elle franchit rapidement l'intervalle qui la séparait de sa chambre à coucher où elle entra, fermant la porte et tirant le verrou. Gournet crût à un projet d'évasion; furieux, il se mit en devoir d'enfoncer la porte, qui était solide et résista.

—Ouvrez, Madame, ouvrez! criait-il.

De peur que l'appartement n'eût une double issue, il descendit précipitamment l'escalier, et alla se poster en sentinelle dans la rue, devant la maison.

Au bout d'une heure, n'ayant vu aucun mouvement, il remonta. L'appartement était ouvert, ainsi que Gournet l'avait laissé.

Effrayé, ou plutôt soupçonnant une ruse, Gournet s'avança avec précaution.

Maria était rentrée dans le salon.

Elle était étendue sur le canapé, immobile, pâle, presque inanimée.

Quel contraste entre cette malheureuse femme telle que Gournet la retrouvait et celle qui, le matin encore, écoutait, le sourire aux lèvres, les discours fleuris des hommes à la mode!

Le silence n'était troublé que par les gémissemens que la souffrance arrachait à Maria.

A l'aspect de Gournet, ses traits se contractèrent par une expression d'aversion et de défi.

Il s'était avancé vers elle comme pour la secourir.

—Malheureuse, dit-il, vous vous êtes empoisonnée!

Elle l'arrêta du geste.

—Laissez-moi, murmura-t-elle, laissez-moi mourir tranquille. J'ai voulu vous échapper.... je sens que j'y ai réussi.... Oh! quelle torture!...

Le pied de Gournet rencontra quelque chose: c'était un flacon qui avait été plein d'opium.

—Oui, je vais mourir....

—Au secours! cria Gournet, hors de lui.

—C'est inutile. N'avez-vous pas renvoyé tous mes domestiques? D'ailleurs, je ne veux pas des secours.... Ne m'approchez pas! je vous le défends. Puisse ma mort peser sur votre conscience!...J'emporte ma haine!...

Quelques contractions suivirent ces dernières mots; puis ce fut fini.

Que restait-il de cette femme, qui n'avait pas su se résigner au devoir, et avait glissé sur la pente des plaisirs, pour tomber enfin dans l'abîme!

Gournet, puni aussi de sa dureté, voyait lui échapper les satisfactions de la vengeance. Il avait tué Maria autant qu'elle s'était tuée elle-même.

Longtemps il la contempla d'un œil fixe.... Ensuite il s'occupa de la déclaration légale et du soin des obsèques. Quand il eut terminé cette tâche, il se demanda s'il ne quitterait pas tout de suite cette ville d'Aix où il avait mené une existence si agitée.

Mais alors il pensa au marquis de Montgiara.

—Non! se dit-il, dans cette maison il y a sans doute bientôt un deuil....Il faut que j'en réjouisse mes regards. J'ai besoin de savoir que d'autres sont malheureux....

XXXIV.

LES ADIEUX AU MONDE.

La vie, on l'a dit cent fois, est un champ de contrastes. Si nous avons vu le désespoir aux prises avec la fureur, le vice châtié, la lutte des passions ardentes, un dénouement terrible terminant une suite de désordres, nous avons maintenant à assister à une scène d'émotion concentrée: c'est la fin recueillie d'une existence brillante et qui s'était dans la probité et la résignation.

Lorsque Félix fut de retour à Aix avec Bénédict, Alexis et Lagrange, ce fut lui qui se présenta le premier chez la marquise. Il fut épouvanté de l'altération qui s'était produite sur ses traits en un si court espace de temps. La parole lui manqua d'abord: ses yeux seuls exprimaient ce que sa sensibilité avait d'affliction. Juliette eut besoin d'être plus forte que lui.

—Soyez tranquille, dit-elle, mon ami, je ne vais pas mal. Apprenez-moi tout de suite si vous avez réussi.

—Parfaitement, répondit-il; en chemin, sur la montagne qui conduit à la Grande-Chartreuse, nous avons rencontré Bénédict.

—Vous a-t-il écouté?

—Je crois bien; l'ordre venait de vous.

—Ah! mon ami, c'était de Dieu; car Dieu n'accepte pas les sacrifices imprudens, irréfléchis. Et vous avez ramené M. Arnaud?

—Il est là. J'ai dû attendre pour vous le présenter.

—Qu'il entre! qu'il entre!.... Je n'ai pas de temps à perdre.

—Juliette, vous serez conservée à notre affection.

—C'est beaucoup, que j'aie pu retenir jusqu'à votre retour mon dernier souffle de vie.

Félix pencha tristement la tête.

—Je vais donc le prévenir, dit-il.

Le docteur et Emma étaient dans la chambre. La marquise pria le médecin de la laisser quelques instans avec Emma et Bénédict.

Celui-ci parut, conduit par M. de Montgiara qui sortit aussitôt. Bénédict tremblait de tout son corps. Il eut besoin de s'appuyer sur le dossier d'un fauteuil.

Juliette le regarda et lui donna son dernier sourire. Puis elle lui fit signe d'approcher.

—Ami, dit-elle, vous voici enfin!.... C'est bien. Je suis consolée. Pas de retraite. Bénédict, j'ai mon projet sur vous. Viens aussi tout près, mon Emma.

Elle les contempla tous deux.

—Bons êtres, je ne vous sépare pas dans mon affection.... Il ne faut pas que vous soyez séparés en ce monde.... Vous m'aimerez, n'est-ce pas?

—Oui!... oui!... s'écria l'artiste en s'agenouillant.

Emma imita Bénédict.

—Éprouvés tous deux par le cœur, beaucoup trop facile à secouer... [illegible] bénissez-vous ... Juliette attendait...

[illegible]

—Ah! ma vie!... oh! ma vie!...

[illegible]

—Ah! les voilà, les grands, les heureux, les puissans de ce monde! les nobles, les millionnaires! les flatteurs! les importans! les insolens!.... Ils s'acheminent le front baissé vers le lieu d'égalité où il ne leur sera donné que d'occuper six pieds carrés. La réparation est arrivée, la justice se montre, le niveau s'établit. Ils pleurent là-bas, ils vont consternés et muets.... Ah! que c'est bien fait, et comme je m'en réjouis!... Eh bien! qu'êtes-vous devenus, bals, fêtes splendides, plaisirs de chaque jour, ivresse, vertige, passions, conquêtes?.... Un peu de poussière!.... Qu'est-ce que tous ces couvertures du monde?.... Où qu'ils sont?.... autant d'êtres misérables qui cachent leurs rides, leurs larmes, leurs plaies sous des masques brillans.—Qu'est-ce que ces doublures du visage?... des masques d'or!....

Et moi, lecteur, permettez-moi d'achever. Permettez-moi de vous entraîner à ces parodies sombres, à ces tableaux pénibles et, s'il y a des masques, de vous dire ce qu'ils sont et quels visages ils cachent. On nous les montre apparences de bonheur, tel que les hommes le conçoivent et le rêvent, d'un bonheur qui se forme de tous les désirs du plaisir, du luxe et de l'éclat, d'un bonheur qui luit un moment et s'enfuit dès qu'il s'est montré. Le monde voit passer tant d'existences qu'il envie sans songer que, sous cette enveloppe extérieure, il y a des blessures cruelles; que de ces yeux si animés il tombe des larmes brûlantes, aux heures de la solitude et du recueillement.

Mais croyez-vous que Bénédict et Emma, consolateurs du marquis, n'aient pas trouvé le bonheur qui naît de la pureté et qui se ravive avec une teinte de mélancolie au sein des souvenirs d'orage? Un nom est resté entre eux, et ce nom est un culte.

Croyez-vous que Stéphane et Célestine n'aient pas été payés par le travail et l'union? Croyez-vous que Louise et Alphonse de Lagrange n'aient pas continué d'offrir le touchant spectacle, l'une du dévouement, l'autre de la constance; et qu'Alexis n'ait pas recommencé la vie auprès de Mathilde, fortifiés tous deux par la leçon de tant d'épreuves?

Les masques d'or sont tombés. Ce qu'il reste, après les jours d'agitation, c'est la réalité d'une existence où il ne faut prendre l'illusion qu'à dose modérée, et où les meilleures et les plus longues joies reposent sur les satisfactions de la conscience.

FIN.

ALFRED DES ESSARTS.

Reconnaissance.—Il jamais il a été donné une preuve de reconnaissance c'est bien par ceux qui ont fait l'usage des célèbres AMERS DE HOSTETTER et en ont vu toute l'efficacité. Nous apprenons que la douleur rapide presque journellement, d'un père, d'un frère, d'une sœur ou d'un ami, des témoignages de profonde reconnaissance pour ce remède qui a rendu la santé à une personne aimée. Les Amers triomphent partout (et l'on suit la prescription qui accompagne chaque bouteille) de la dyspepsie, des flatuosités, de la constipation, du manque d'appétit et des tendances bilieuses.

A vendre par tous les pharmaciens et par J WRIGHT & Co, Nos 21 et 151 rue de Chartres. 15 fév—6 f

Aucune famille

Ne peut se passer du Mustang Liniment (enguent Mustang.)—Le grand nombre d'accidents auxquels nous sommes exposés peuvent le rendre nécessaire à chaque instant et rien ne saurait produire une guérison aussi sûrement. (Extrait.) "En retirant la chaudière du feu, elle s'est renversée à quelque chose; je fus brûlé et une de mes mains le fut horriblement. La douleur était intolérable. C'était un spectacle affreux. Le Mustang Liniment sembla faire disparaître le mal presque instantanément. Il ne reste aucune cicatrice digne de remarque. Chas. Foster, 420, Broad St, Philadelphia."—C'est vraiment un article merveilleux qui triomphe des enflures, des brûlures, des raideurs de jointures, des éruptions et de rhumatisme. Une piastre de Mustang a souvent sauvé la vie d'un animal de prix. Ont enguent guérit les maladies des chevaux. Soyez en garde contre les imitations.

A vendre dans le monde entier.

BARNES & PARK, Propriétaires, New-York

LES CÉLÈBRES Amers Allemands DU DOCTEUR HOOFLAND, PRÉPARÉS PAR Le Dr C. M. JACKSON, Philadelph. Pa.

Guérissent radicalement de *La maladie de foie, la dyspepsie, la jaunisse, de la faiblesse chronique, de la faiblesse des nerfs et de toutes les maladies provenant du foie ou de l'estomac.*

FAITES-EN L'ESSAI, ET VOUS SEREZ GUERIS.

A vendre à 75c la bouteille, par les marchands et pharmaciens de toutes les villes et villages des Etats-Unis, des Canadas, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres.

Aux malades partout!

Montgomery, 11 mai 1857.

Je certifie que j'ai eu recours à l'HUILE ELECTRIQUE du professeur C. DE GRATH (de South Eighth, Philadelphie) pour une affection de l'épine dorsale dont j'étais atteint depuis vingt-deux ans; que j'ai éprouvé, après l'avoir appliqué, plus de soulagement que par tous les autres remèdes dont j'avais usé... [illegible]

WILLIAM G. BOGLEY.

SALSEPAREILLE DE SAND POUR PURIFIER LE SANG.

Le véritable remède, Célèbre partout

Pour la guérison radicale de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou du système, Et reconnu comme la meilleure des Salsepareilles.

Cette préparation [illegible]

Préparé et à vendre par A. B. & D. SANDS, pharmaciens, No 100, rue Fulton, N. Y.

A vendre également par SICKLES & Co, Nos 40 et 42 rue de Canal; J. SYME, coin des rues Canal et Carondelet; J. WRIGHT & Co, 151 rue de Chartres; M. KENNEDY, rue de Chartres; F. P. DUCONGE, rue de Chartres; Et par tous les pharmaciens.

Remarquable guérison PAR L'OSMOLATURE DU Dr HEREU.

MM. les Editeurs,—L'Osmolature de salsepareille—vous pouvez bien le dire—est le meilleur purificateur du sang. J'avais depuis huit ans [illegible]

[illegible] Votre dévoué serviteur, J. DAVISON, Magasin de St John et Perdido.

Ne tardez pas ET ACHETEZ

Les habillements d'hiver dont vous pourrez avoir besoin.

ALFRED MUNROE & CO, No 24, rue des Magasins,

Offrent, à très bas prix, le reste de leur stock d'HABILLEMENTS D'HIVER, pour faire place aux approvisionnements d'été.

PARDESSUS .... tous genres.
REDINGOTES .... " "
HABITS DE TOUS LES JOURS " "
PANTALONS .... " "
GILETS DE DESSOUS .. " "
LINGE DE PEAU ...... " "

Habillements d'enfants—la meilleure qualité.

Nous vendons les marchandises à [illegible]

ALFRED MUNROE & CO, No 24, rue des Magasins

Demande.

Un jeune homme parlant le français et l'anglais désire une place de commis [illegible] S'adresser au bureau de ce journal. 13 fév

ATTENTION.

Jeune nègre a vendre.—M. N. Vignié, encanteur, vendra aujourd'hui, à midi, à la bourse St-Louis, un jeune nègre créole de quatorze ans, très vigoureux, très intelligent, parfaitement garanti et apprenant depuis plus d'un an le métier de plâtrier et de maçon.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de whisky, eau-de-vie, liqueurs du pays, qui aura lieu aujourd'hui samedi 20 février, à 10 1/2 heures A. M. au magasin No 67, rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks.

Les ventes de ce jour par le Shérif comprennent:

10—A midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, le magnifique bateau à vapeur Eclipse et une jolie résidence rue Laharpe, entre Villeré et Roberson.

12—A 3 heures P. M., au magasin d'encanteur, rue Jefferson, 2me District, un lot de meubles.

Voir aux avis.

Bottes, Souliers et Brodequins.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de bottes, souliers et brodequins, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Foychaud, Hyde & Co, No 23 rue de la Vieille Levée.—Conditions à la vente.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de vins de Bordeaux pour famille, qui aura lieu, aujourd'hui samedi, 20 courant, à 10 heures A. M., au magasin rue de Chartres, en face de la rue Jefferson.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le ticket suivant est particulièrement recommandé aux actionnaires de la susdite Banque à l'élection des Directeurs qui aura lieu lundi 1er mars 1858—Savoir:

MM. W. T. HEPP, JOAQUIN VIOSCA, PIERRE POUTZ, JUSTIN DUREL, JOSEPH LANATA, EDGAR MONTEGUT.

BANQUE DU COMMERCE.

Le ticket suivant est offert aux suffrages des actionnaires à l'élection qui aura lieu le 1er mars 1858.

Ed ALLING, A. W. SMITH, A. CARRIERE, D. URQUHART, A. GIFFIN, E. A. BRADFORD.

ETOILE POLAIRE No 1.

La R∴ Loge l'Etoile Polaire No 1, travaillant le rite libre, ancien et accepté Ecossais, présidera à l'initiation de plusieurs candidats en grade d'app∴ dans son local, coin des rues Amour et Mandeville, lundi soir à 7 heures précises.

Tous les FF∴ de cet Orient, quel que soit le rite auquel ils appartiennent, sont priés de favoriser cette ten∴ de leur présence.

Par mandement du la loge, L. GLOECKNER, secrétaire.

Avis aux Professeurs.

On demande un bon professeur de français, d'anglais et de mathématiques, pour donner chaque jour, dans le voisinage de la Banque des Citoyens, deux heures de leçons particulières à un jeune homme de 16 à 17 ans. S'adresser; poste restante, à la boîte L. 32, en faisant connaître les personnes pouvant recommander le professeur.

ADOLPHE BLACHE, 69, Rue Royale,

Vient de recevoir un nouvel envoi de marchandises, comprenant: Parfumerie fine de la société hygiénique, Guerlain, Lubi, etc. Gants en soie et en fil d'Ecosse [illegible] Chemises en toile, du genre le plus nouveau [illegible] Devants de chemises en toile et en coton [illegible] Mouchoirs de batiste blancs et imprimés. Chaussettes en soie, fil d'Ecosse et coton. Un assortiment considérable de cravates et cols de tous genres.

A prix réduit! VERITABLES GANTS JOUVIN, Pour Hommes à $1 25 la paire; Pour Dames à $1 00 la paire. A vendre par ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale.

Avis important—Aux Dames! Broderies françaises au-dessous du prix coûtant.

[illegible] ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale

Cognac, Vin, Genièvre, etc. [illegible list] J & J TARDOS, 32 Vieille Levée

GANTS JOUVIN. Grande diminution dans le prix des gants Jouvin. GANTS......GANTS......GANTS. 500 douzaines de gants Jouvin, garantis véritables [illegible] Pour Messieurs $1 25 la paire. Pour Dames $1 la paire. En vente chez LION & PINSARD, 68 et 66 rue Royale coin Bienville

Mercerie. Reçu par LION & PINSARD, 68 et 66 rue Royale coin Bienville. Un assortiment considérable de mercerie [illegible]

Reçu et en vente chez Lion & Pinsard, 66 et 68 rue Royale coin Bienville: Un grand assortiment de cheveux de toutes tailles [illegible]

Nouveautés pour dames. Un grand assortiment de bracelets, colliers [illegible] LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale coin Bienville

Cabas......Cabas......Cabas. 200 douzaines cabas pour dames et fillettes. En vente chez LION & PINSARD [illegible]

SERGES, OSNABURGS ET TREMALLES [illegible] F. LEVEBUISE, rue de Chartres

[illegible] HAMES & POLLOCK, 22, rue Tchoupitoulas

[illegible] DONNELLY, BENINGA & Co [illegible]

Au grand dépôt du Sud. Boulevard des rues Royale et Ste. Anne. [illegible]

Papiers peints. 180......Rue de Chartres......180. [illegible]

CARRERE, QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHÉS No 116, rue Vieille-Levée, entre St.-Philippe et Dumaine. [illegible]

PHOTOGRAPHIES. [illegible] J. JACOBS, 107 rue de Chartres [illegible]

[illegible] JOSEPH H. MARKS & Co, 45, 45 et 47, Nouvelle Levée

V. A. MAGNON [illegible]

CAMILLE LACOSTE, SUCCESSEUR DE PERNOT ET HOMBERG [illegible]

A. Carrière. A. CARRIERE & Co. IMPORTATEURS, No 35, rue de la Vieille Levée [illegible]

CAIDENNIS [illegible] CABALLERO & BASUALDO [illegible]

Au Public.

Le soussigné se présente respectueusement aux électeurs de la Ville de la Nlle-Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 5 juin prochain. BENJ. S. HARRISON.

A. JONWIN. Docteur en médecine, de la Faculté de Paris. CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES. [illegible] No 216, rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine.

TOMBOLA Du portrait du Général DU GENERAL WASHINGTON [illegible] C. DURAND, 98 rue de Chartres

DEUX MILLE PIASTRES de récompense. Nous offrons une récompense de DEUX MILLE PIASTRES pour la découverte du meurtrier ou de ceux de Monsieur WILLIAM VOGEL [illegible] SCHMIDT & Co, 98 rue St-Charles

L'ŒIL ET L'OREILLE. SURDITÉ—MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE. Le Dr F. A. VON MOSCHZISKER Est à l'Hôtel St-Louis, appartements Nos 1 et 3. [illegible]

Magnifique propriété à vendre. [illegible] ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Excellent emplacement POUR DES Magasins de marchandises sèches Près le marché Poydras. [illegible] SAMUEL J. PETERS, Jr., No 66, rue Poydras

Fabrique de vermicelle et de Tabac, à vendre. [illegible] V. A. MAGNON, coin Royale et Orléans

ERNEST COIGNARD. [illegible]

MONTRES, BIJOUX ET ARGENTERIE [illegible] LOUIS RIUS, 41, rue de Chartres

Pension bourgeoise. [illegible] O. RODRIGUEZ

MAILLOT & SON, 134, rue des Magasins, [illegible]

E. JOURDAN. Successeur de M. Rommel, IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS, Pharmacie Centrale. [illegible] E. JOURDAN.

[illegible] DUFAUT & Cie, 91 rue Royale

VIGNES. Pêchers, Poiriers, Pommiers et autres Arbres Fruitiers. AU BON HORTICULTEUR, Rue de Chartres, 118, entre St-Louis et Conti.

Magasin de Tapis. Rue de Chartres, No 19. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

A L'ETOILE DU NORD Enseignes Canal et Passage de la Bourse, F. Blanchard. [illegible]

[illegible] PREAU & COUTURIE [illegible]

[illegible] X. LAMBERT [illegible] ALFRED KEARNY [illegible]

Embaumement des corps. AVIS AU PUBLIC. [illegible]

[illegible] S. DE VISSER & Co [illegible]

[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St Louis

Banque d'Amérique.

Nlle-Orléans, 17 février 1858.

Cette banque sera fermée Lundi prochain, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les billets et comptes échéant ce jour devront être payés le samedi précédent. AD FORTIER, caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 17 février 1857. Cette Banque sera fermée lundi prochain, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les billets échéant ce jour-là devront être payés samedi, 20 du courant, qui sera le jour pour les offres d'escompte. E. ROUSSEAU, Caissier.

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane, 2me Mun. Nlle-Orléans, 18 février 1858. Cette Banque sera fermée lundi prochain, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés le samedi précédent, qui sera également le jour d'offres pour l'escompte. R. J. PALFREY, caissier.

Banque de la Louisiane. Nlle-Orléans, 16 février 1858. Cette Banque sera fermée lundi prochain, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les comptes et billets échéant ce jour-là devront être payés le samedi précédent, 20 du courant, qui sera aussi le jour de réunion des directeurs pour l'escompte. R. M. DAVIS, caissier.

Tombola de la rotreprise (?) de toutes les Tombolas, La plus avantageuse (Pour ceux qui s'en assurent des billets) [illegible] Pour 15,000 billets à $1 chaque, soit $15,000, $27,500 DE LOTS! [illegible] BONNARDEL & Cie

Liquidation positive. THEODORE DANFLOUS, 160, Rue Royale, A partir de ce jour, offre à vendre, au prix coûtant, pour du comptant, son magnifique assortiment de sellerie d'importation anglaise, française et américaine, ainsi que les articles se rattachant à cette partie, tels que: quincaillerie, brosserie, bourrellerie, fouets, cravaches, éperons, étriers, etc. Articles de chasse, d'escrime et de voyage.

Magasin de marchandises sèches à bon marché. DANZIGER, Encoignure Robertson et Orléans, et No 125 rue des Remparts (autrefois Cirque). Ouverture de jolies marchandises de printemps, à bon marché [illegible]

AVIS AUX FAMILLES. Le docteur SANTIAGO MOLL, ex-médecin des hôpitaux civils et militaires de l'Algérie [illegible]

Hotel Verandah Conti, Rue Conti. M. GEORGE a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire remettre à neuf et d'arranger pour la plus grande commodité des personnes qui l'honoreront de leur confiance, l'Hôtel Verandah Conti, rue Conti, 98, entre Chartres et Levée. [illegible]

Southern Institute, Rue St Louis, 145. On demande une dame en état de faire une classe de français [illegible]

[illegible] V. A. MAGNON, enc. Orléans et Royale

Cuirs, articles pour cordonniers, &c. DUFAUT & Cie ont reçu, 91, rue Royale [illegible]

Avis important. Mme MOREAU, accoucheuse [illegible]

AUX DAMES. Mlle TH. DEYER, Successeur de Mme Georgine Tuber, rue du Canal, près Dauphine. [illegible]

BODARD & Cie DEGRAISSEURS, rue Bourbon, 165. [illegible]

[illegible] DUNTZE & IKEN [illegible] JAMES H SUYDAM & Co [illegible]

G. CAVAROC & Co., Marchands-Commissionnaires No. 144, rue Royale. [illegible]

LOTERIES DE SWAN & Co autorisées par l'Etat de la Géorgie.

$70,000 POUR $10!

Les loteries suivantes seront tirées par S. SWAN & Co, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA dans le mois de février 1858, à AUGUSTA (Géorgie), sous la surveillance des commissaires. [illegible]

MAGNIFIQUE PLAN! Tous les Samedis, dans le mois de février [illegible]

PLAN DE LA LOTERIE. [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 18 février 1858. Cette Banque sera fermée lundi, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. [illegible] C. A. P. BONDEAU, Caissier.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Compagnie du canal Carondelet et de Navigation de la Nlle-Orléans. [illegible]

AVIS. [illegible]

BOUQUETS POUR BALS, NOCES, &c. Constamment au magasin No 113, rue de Chartres, entre St Louis et Conti.

American aromatic bitter cordial. [illegible]

AUX MALADES. Le Dr W. BODENHAMER, M. D., de New-York [illegible]

AVIS. Le soussigné ayant été nommé notaire public, en remplacement de feu Charles Maurian, offre ses services [illegible] FR. GRIMA

[illegible] P. CUSACHS BROTHERS & Co [illegible]

BORNE & DEJEAN, AGENTS DE RECOUVREMENTS Pour les Comtés OPELOUSAS ET ATTAKAPAS. [illegible]

[illegible] PREAU & COUTURIE [illegible]